

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS



CXXVI^e ANNEE. - N° 97

MARDI 11 DÉCEMBRE 2007

BULLETIN DEPARTEMENTAL OFFICIEL DU DEPARTEMENT DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

ISSN 0152 0377

SOMMAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2007

	Pages
COMMISSION DU VIEUX PARIS	
Extrait du compte-rendu de la séance du 16 octobre 2007	2754
CONSEIL DE PARIS	
Liste des questions de la séance du Conseil de Paris des lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 décembre 2007 siégeant en formation de Conseil municipal	2755
MAIRIES D'ARRONDISSEMENT	
Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement. — Fixation de la date des élections des représentants des personnels ouvriers et des personnels administratifs au sein de la Commission Administrative Paritaire Commune (Arrêté du 26 novembre 2007).....	2757
VILLE DE PARIS	
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2007-147 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale dans la rue Poliveau, à Paris 5 ^e (Arrêté du 29 novembre 2007)	2757
Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2007-021 instaurant, à titre provisoire, un sens unique de circulation dans une section de la rue Alibert, à Paris 10 ^e (Arrêté du 30 novembre 2007).....	2758
Direction des Ressources Humaines. — Maintien en détachement d'un administrateur de la Ville de Paris.....	2758
Direction des Ressources Humaines. — Nomination d'un directeur de projet de la Ville de Paris	2758
Direction des Ressources Humaines. — Ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des techniciens de la surveillance spécialisée (F/H) de la Commune de Paris (Arrêté du 4 décembre 2007)	2758
Direction des Ressources Humaines. — Résultat de l'examen professionnel pour l'accès au corps des techniciens supérieurs de la Commune de Paris ouvert à partir du 11 octobre 2007	2759

DEPARTEMENT DE PARIS

Direction des Ressources Humaines. — Nom de la candidate déclarée reçue au concours sur titres interne pour l'accès au corps des cadres de santé (F/H) du Département de Paris dans la spécialité manipulateur d'électroradiologie médicale ouvert à partir du 26 novembre 2007 pour un poste	2759
Direction des Ressources Humaines. — Nom de la candidate inscrite sur la liste complémentaire d'admission du concours sur titres interne pour l'accès au corps des cadres de santé (F/H) du Département de Paris dans la spécialité manipulateur d'électroradiologie médicale ouvert à partir du 26 novembre 2007	2759
Fixation du compte administratif 2006 de l'association « Bernard & Philippe Lafay » pour le Centre d'Activités de Jour Cardinet situé 125, rue Cardinet, à Paris 17 ^e (Arrêté du 28 novembre 2007).....	2759
ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS	
Arrêté n° 2007-0306 DG relatif à la nomination des présidents des bureaux de vote et des sections de vote pour les élections du 11 décembre 2007 des représentants des personnels à la Commission Administrative Paritaire n° 5 et au Comité Technique Local d'établissement d'A.C.H.A. à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (Arrêté du 26 novembre 2007).....	2760
Annexe : liste des présidents des bureaux de vote et sections de vote	2760
Arrêté n° 2007-313 DG relatif à la désignation des membres de la commission centrale de vote constituée pour les élections à la commission administrative paritaire n° 5, et au comité technique local d'établissement d'A.C.H.A. du 11 décembre 2007 de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (Arrêté du 5 décembre 2007).....	2778
PREFECTURE DE POLICE	
Arrêté n° 2007-21269 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement (Arrêté du 27 novembre 2007).....	2778
Arrêté n° 2007-21274 portant mesures temporaires de restriction de la circulation et du stationnement dans la rue Riquet, à Paris 19 ^e (Arrêté du 3 décembre 2007)	2779

Arrêté BR 0700 111 portant ouverture de deux concours d'accès au corps des préposés de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2008 (Arrêté du 4 décembre 2007) 2779

Adresse d'un immeuble faisant l'objet d'un arrêté abrogeant un arrêté de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation..... 2780

Liste d'immeubles faisant l'objet d'un arrêté de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation..... 2780

AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS ORGANISMES DIVERS

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2007-4216 fixant la composition du jury de l'examen de la sélection professionnelle au grade d'attaché principal ouvert le 10 septembre 2007 (Arrêté du 28 novembre 2007) 2780

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2007-4217 du 28 novembre 2007 fixant la composition du jury du concours externe et interne sur épreuves d'adjoint technique principal de 2^e classe spécialité cuisine ouvert le 8 octobre 2007 (Arrêté du 28 novembre 2007) 2780

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif principal au titre de l'année 2007 2781

Centre d'Action de la Ville de Paris. — Registre des inscriptions du concours sur titres d'aide-soignant ouvert le 14 septembre 2007 2781

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Registre des inscriptions du recrutement sans concours d'agent d'entretien, titre IV ouvert le 10 septembre 2007 2782

COMMUNICATIONS DIVERSES

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des techniciens de la surveillance spécialisée (F/H) de la Commune de Paris 2783

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe pour le recrutement d'élèves ingénieur(e)s de la Ville de Paris. — Dernier rappel 2784

COMMISSION DU VIEUX PARIS

Extrait du compte-rendu de la séance du 16 octobre 2007

Résolution : vœu au 2-10, rue François Miron, 15-17, rue des Barres (4^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a maintenu son vœu et a demandé que soit étudiée une solution d'implantation des ascenseurs qui préserve les éléments de structure des escaliers de cet ensemble bâti construit en 1733 par Jacques VINAGE, rénové en 1941-1947 par Albert LAPRADE dans le cadre de la politique de résorption de l'habitat insalubre au 2-10, rue François Miron, 15-17, rue des Barres (4^e arr.).

Résolution : vœu au 138B, rue de Grenelle (7^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, s'est prononcée en faveur d'une véritable étude historique et patrimoniale au 138B, rue de Grenelle (7^e arr.), appartenant aux anciens communs de l'hôtel de Noirmoutier, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Faubourg Saint-Germain, afin d'accompagner le projet de restitution de la façade au rez-de-chaussée de cet édifice.

Résolution : vœu au 65, rue du Faubourg Poissonnière (9^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, s'est prononcée en faveur d'un projet permettant la restauration et le maintien de la toiture existante avec sa lucarne centrale du bâtiment daté du début du XIX^e siècle et situé dans la cour du 65, rue du Faubourg Poissonnière, ensemble protégé au Plan Local d'Urbanisme.

Résolution : vœu au 31-33, rue de la Glacière (13^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, s'est prononcée en faveur d'un projet permettant la conservation et le respect du caractère de cette maison construite en 1902 pour l'entreprise de ravèlement Aufrère, par l'architecte GAROT au 31-33, rue de la Glacière (13^e arr.).

Résolution : vœu au 2X, impasse Chandon et 278, rue Lecourbe (15^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a suspendu son accord à l'examen du projet de construction envisagé au 2X, impasse Chandon et 278, rue Lecourbe (15^e arr.).

Résolution : vœu au 62, rue Nicolo (16^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, s'est prononcée en faveur d'une étude de faisabilité permettant la conservation du bâtiment principal daté de 1865, élégant pavillon en pierre de taille construit pour Etienne-Abel MOUTIER avocat, transmise en 1891 aux Sœurs servantes de Marie au 62, rue Nicolo (16^e arr.).

Résolution : vœu au 31, rue Germain Pilon, 16, rue Véron (18^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, s'est prononcée en faveur d'un projet plus respectueux de l'intégrité de l'immeuble, demandant notamment la conservation de l'élégante devanture de la boutique, de la séquence d'entrée avec dallage de pierre à caniveau latéral, suivi de l'escalier largement éclairé, des menuiseries anciennes et des garde-corps existant au 31, rue Germain Pilon, 16, rue Véron (18^e arr.).

Résolution : vœu au 18, rue de l'Ourcq (19^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a vivement protesté contre ces pratiques qui consistent à démolir escaliers, couvertures dans le but d'éviter les intrusions mais qui hypothèquent toute éventuelle conservation du bâtiment au 18, rue de l'Ourcq (19^e arr.).

Suivi : renouvellement de vœu au 33, quai d'Anjou (4^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a renouvelé son vœu en faveur de la préservation de l'intégrité du bel escalier à rampe de fer forgée dans le style Louis XIV au 33, quai d'Anjou (4^e arr.), immeuble protégé au Plan Local d'Urbanisme.

Suivi : vœu au 173, boulevard Saint-Germain (6^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a formé un vœu en faveur d'un remploi des éléments de serrurerie des garde-corps existant dans l'escalier principal, dans le cadre du nouveau projet d'escalier envisagé au 173, boulevard Saint-Germain (6^e arr.), immeuble protégé au Plan Local d'Urbanisme.

Suivi : vœu au 147, rue Cardinet, 58-60, boulevard Berthier, avenue de la porte de Clichy (17^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a renouvelé son vœu en faveur de la conservation intégrale *in situ* de la halle en charpente mixte (bois, fonte et fer) du quai n° 3 de l'ancienne gare de marchandises des Batignolles. Construite vers 1840-1843 pour la ligne Paris-Rouen-Le Havre (Frédéric PILLET, *Paris Patrimoine*, n° 3, décembre 2006), elle représente un témoignage unique et exceptionnel de l'histoire ferroviaire, de l'évolution des techniques de construction et de la genèse de l'architecture moderne. Cette halle mérite d'être protégée au titre des Monuments Historiques et doit figurer sur la liste supplémentaire des bâtiments protégés par la Ville de Paris.

Suivi : renouvellement de vœu au 16-18, rue de Pixérécourt, 5-7, rue de la Duée (20^e arr.)

La Commission du Vieux Paris, réunie le 16 octobre 2007 à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Moïra GUILMART, adjointe au Maire chargée du patrimoine, a renouvelé son vœu exprimé en mars 2004 en faveur de conservation de la maison datant du début du XIX^e siècle dans le cadre du projet envisagé au 16-18, rue de Pixérécourt, 5-7, rue de la Duée (20^e arr.)

CONSEIL DE PARIS

Liste des questions de la séance du Conseil de Paris des lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 décembre 2007 siégeant en formation de Conseil municipal.

A - Questions des Conseillers de Paris.

I - Questions du groupe U.M.P.

QOC 2007-304 Question de M. Richard STEIN et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris relative au projet de réalisation par la S.A. d'H.L.M « La Sablière », de la 1^{re} phase de résidentialisation du groupe « Saussure », 140-142, rue Saussure et 4-10, rue de la Crèche (17^e).

QOC 2007-305 Question de MM. Pierre-Christian TAITTINGER, Claude GOASGUEN, Gérard LEBAN, Christian CABROL, Daniel-Georges COURTOIS, Mmes Véronique BALDINI, Laurence DREYFUSS, Danièle GIAZZI et Laëtitia LOUIS à M. le Maire de Paris et à M. le Préfet de Police concernant les dispositions qui peuvent être prises pour réglementer le stationnement des deux-roues à moteur, dont disposent les enseignes de restauration à domicile.

QOC 2007-306 Question de MM. Pierre-Christian TAITTINGER, Claude GOASGUEN, Gérard LEBAN, Christian CABROL, Daniel-Georges COURTOIS, Mmes Véronique BALDINI, Laurence DREYFUSS, Danièle GIAZZI et Laëtitia LOUIS à M. le Maire de Paris relative à un renforcement des moyens de nettoyage dans le bois de Boulogne.

QOC 2007-307 Question de MM. Pierre-Christian TAITTINGER, Claude GOASGUEN, Gérard LEBAN, Christian CABROL, Daniel-Georges COURTOIS, Mmes Véronique BALDINI, Laurence DREYFUSS, Danièle GIAZZI et Laëtitia LOUIS à M. le Maire de Paris relative à l'inscription sur une ligne budgétaire indépendante du budget de voirie d'arrondissement, pour des travaux exceptionnels concernant la réfection et l'amélioration de l'éclairage public.

QOC 2007-308 Question de Mme Laurence DOUVIN et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris concernant un certain nombre de questions orales restées sans réponse à ce jour.

QOC 2007-309 Question de Mme Laurence DOUVIN et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur les nuisances imposées aux riverains par la présence de sans domicile fixe dans certains quartiers de Paris et les mesures à prendre pour remédier à cette situation et offrir à ces personnes sans domicile fixe un accompagnement social.

QOC 2007-310 Question de Mme Laurence DOUVIN et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur les mesures envisagées afin de lutter contre la quantité de papiers de plus en plus importante traînant sur la voie publique.

QOC 2007-311 Question de Mme Laurence DOUVIN et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris concernant l'augmentation de dépôts sauvages de sacs de déchets et de cartons sur la voie publique.

QOC 2007-312 Question de Mme Laurence DOUVIN et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris à propos du nombre d'emplacements de stationnement supprimés pour l'installation du système « Vélib' ».

QOC 2007-313 Question de Mme Laurence DOUVIN et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur les aspects financiers de la subvention à l'association « Voiture and Co ».

QOC 2007-314 Question de Mme Laurence DOUVIN et des membres du groupe U.M.P. à M. le Préfet de Police concernant les infractions au Code de la route par les cyclistes.

QOC 2007-315 Question de Mme Hélène MACE de LEPINAY et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris concernant les ateliers d'artistes de la Ville de Paris.

QOC 2007-316 Question de Mme Claude-Annick TISSOT et des membres du groupe U.M.P. à M. le Préfet de Police sur les emplacements retenus dans le cadre de la création de poste de vidéosurveillance en 2008.

QOC 2007-317 Question de M. Christophe LEKIEFFRE et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur l'occupation illégale d'un immeuble, 24, rue de la Banque (2^e).

QOC 2007-318 Question de M. Christophe LEKIEFFRE et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur l'accueil des enfants scolarisés, les jours de grève.

QOC 2007-319 Question de M. Christophe LEKIEFFRE et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris à propos de la campagne de communication et de sensibilisation aux accidents de la route lancée par la Ville de Paris.

QOC 2007-320 Question de M. Christophe LEKIEFFRE et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris concernant les travaux d'aménagement des stations « Vélib' », notamment devant le 9, place de l'Hôtel-de-Ville.

QOC 2007-321 Question de M. Christophe LEKIEFFRE et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur l'état du square Louvois (2^e).

QOC 2007-322 Question de M. Christophe LEKIEFFRE et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur le dysfonctionnement des ascenseurs du bâtiment, 9, place de l'Hôtel-de-Ville.

QOC 2007-323 Question de M. Christophe LEKIEFFRE et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur d'éventuelles irrégularités évoquées lors du dernier comité de gestion de la Caisse des écoles du 2^e arrondissement concernant la collecte de paiements à l'école Beauregard (2^e).

QOC 2007-324 Question de M. Christophe LEKIEFFRE et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur les intoxications qui se sont produites dans les piscines parisiennes en raison de fuites ou de surdosages de chlore.

QOC 2007-325 Question de M. Christophe LEKIEFFRE et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris sur le rapport du laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, concernant les piscines parisiennes.

QOC 2007-326 Question de Mme Brigitte KUSTER et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris relative au projet de création d'un immeuble sur une parcelle de terrain située au lycée Honoré-de-Balzac (17^e).

QOC 2007-327 Question de Mme Brigitte KUSTER et des membres du groupe U.M.P. à M. le Maire de Paris relative au devenir des emplois jeunes de la Ville de Paris.

II - Questions du groupe Mouvement Démocrate.

QOC 2007-286 Question de Mme Géraldine MARTIANO et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris relative au défaut de maintenance des « Vélib' » depuis plusieurs semaines et notamment durant les grèves.

QOC 2007-287 Question de Mme Géraldine MARTIANO et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris sur le manque d'information actuelle des bornes « Vélib' ».

QOC 2007-288 Question de Mme Géraldine MARTIANO et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris relative à la fermeture de tronçons du périphérique les jours de grève des transports en commun.

QOC 2007-289 Question de Mme Elisabeth de FRESQUET et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris sur une étude de faisabilité d'une ligne de bus dite « Traverse » dans le 15^e arrondissement.

QOC 2007-290 Question de Mme Elisabeth de FRESQUET et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris concernant des aménagements supplémentaires de pistes cyclables, notamment dans le 15^e arrondissement.

QOC 2007-291 Question de Mme Violette BARANDA et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris à propos d'un bilan exhaustif de la Ville de Paris dans le cadre de l'application de la loi 1951 posant le principe du 1 % culturel.

QOC 2007-292 Question de M. Jean-François PERNIN et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris sur les moyens mis en place par la Ville de Paris pour héberger, cet hiver, les plus démunis.

QOC 2007-293 Question de Mme Marielle de SARNEZ et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris relative à un meilleur entretien des « Vélib' ».

QOC 2007-294 Question de Mme Marielle de SARNEZ et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris relative à l'attribution par la Ville de Paris d'un emplacement pour les péniches culturelles du bassin de la Villette.

QOC 2007-295 Question de Mme Marielle de SARNEZ et des membres du groupe Mouvement démocrate à M. le Maire de Paris sur les mesures d'urgence envisagées à l'attention des sans-abris pour cet hiver annoncé rigoureux.

III - Questions du groupe Le Nouveau Centre et Indépendants.

QOC 2007-284 Question de MM. Yves POZZO-di-BORGIO, Philippe LAFAY, Mme Geneviève BERTRAND, et des membres du groupe Le Nouveau Centre et Indépendants à M. le Maire de Paris et à M. le Préfet de Police concernant le temps moyen imputable aux problèmes de circulation sur les interventions de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et du SAMU.

QOC 2007-285 Question de M. Yves POZZO-di-BORGIO, Philippe LAFAY, Mme Geneviève BERTRAND et des membres du groupe Le Nouveau Centre et Indépendants à M. le Maire de Paris concernant les délais de règlement par la Mairie de Paris de l'assurance chômage aux ex-agents contractuels.

IV - Questions du groupe socialiste et radical de gauche.

QOC 2007-279 Question de M. Pierre AIDENBAUM à M. le Préfet de Police au sujet des nuisances causées par les tournages de films dans le 3^e arrondissement.

QOC 2007-329 Question de M. Jean-Bernard BROS et des membres du groupe socialiste et radical de gauche à M. le Préfet de Police relative à l'application de la loi sur l'interdiction de fumer dans les cafés-bars, restaurants, discothèques à partir du 1^{er} janvier 2008.

V - Questions du groupe « Paris Libre ».

QOC 2007-296 Question de Mme Dominique BAUD et des membres du groupe Paris Libre à M. le Maire de Paris et à M. le Préfet de Police concernant la sécurisation des abords de l'école polyvalente sis 78, rue de la Convention (15^e).

QOC 2007- 297 Question de Mme Dominique BAUD et des membres du groupe Paris Libre à M. le Maire de Paris et à M. le Préfet de Police concernant la sécurisation du passage piéton, sis à l'angle de rue de la Convention et de la rue Henri-Bocquillon (15^e).

QOC 2007-298 Question de Mme Dominique BAUD et des membres du groupe Paris Libre à M. le Maire de Paris concernant l'arrêté pris cet été, interdisant les strings et monokinis à « Paris Plage ».

QOC 2007-299 Question de Mme Dominique BAUD et des membres du groupe Paris Libre à M. le Maire de Paris concernant l'utilisation de l'immeuble, 39, rue Falguière (15^e).

QOC 2007-300 Question de Mme Dominique BAUD et des membres du groupe Paris Libre à M. le Maire de Paris et à M. le Préfet de Police concernant la sécurité des stades et notamment du stade Suzanne-Lenglen (15^e).

QOC 2007-301 Question de Mme Dominique BAUD et des membres du groupe Paris Libre à M. le Maire de Paris concernant l'aménagement du marché Cervantès et de son quartier.

QOC 2007-302 Question de Mme Dominique BAUD et des membres du groupe Paris Libre à M. le Maire de Paris concernant le projet d'un deuxième conservatoire dans le 15^e arrondissement.

QOC 2007-303 Question de Mme Dominique BAUD et des membres du groupe Paris Libre à M. le Maire de Paris sur sa position sur la légalisation du cannabis.

QOC 2007-328 Question de Mme Cécile RENSON et des membres du groupe Paris Libre à M. le Maire de Paris concernant l'implantation de tours aéro-réfrigérantes dans le futur centre commercial Beaugrenelle.

B - Questions d'un Conseil d'arrondissement.

QOC 2007-280 Question du Conseil du 15^e arrondissement à M. le Maire de Paris à propos de l'ouverture de la piscine Keller, 16, rue de l'Ingénieur-Keller.

QOC 2007-281 Question du Conseil du 15^e arrondissement à M. le Maire de Paris relative à la consultation locale sur le projet d'aménagement de la rue de Rennes en espace civilisé.

QOC 2007-282 Question du Conseil du 15^e arrondissement à M. le Maire de Paris relative aux travaux sur la voirie de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (C.P.C.U).

QOC 2007-283 Question du Conseil du 15^e arrondissement à M. le Maire de Paris à propos de l'installation d'un marché alimentaire place Jacques-Marette, à l'entrée du parc Georges-Brassens.

MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement. — Fixation de la date des élections des représentants des personnels ouvriers et des personnels administratifs au sein de la Commission Administrative Paritaire Commune.

Le Maire du 18^e arrondissement,
Président de la Caisse des Ecoles du 18^e,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 60-977 du 12 septembre 1960 modifié, relatif aux Caisses des écoles,

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes,

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires modifié par le décret n° 97-40 du 20 janvier 1997,

Vu le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du 27 mars 1995 du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles du 18^e relative aux modalités d'organisation et de fonctionnement des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrête du 19 décembre 2000 de la Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement, instituant une Commission Administrative Paritaire Commune aux corps administratif et ouvrier de la Caisse des Ecoles,

Vu l'arrête n° 45/2004 du 16 décembre 2004, proclamant les résultats des élections du personnel de la Caisse des Ecoles au sein de la Commission Administrative Paritaire Commune,

Arrête :

Article premier. — Les élections des représentants des personnels ouvriers et des personnels administratifs au sein de la Commission Administrative Paritaire Commune auront lieu le 14 février 2008 au secrétariat de la Caisse des Ecoles du 18^e — Mairie du 18^e — 1, place Jules Joffrin, 75018 Paris.

Le scrutin sera ouvert sans interruption de 14 h à 16 h.

Art. 2. — Il convient de procéder à l'élection d'un membre titulaire et d'un membre suppléant aussi bien pour le corps administratif que pour le corps ouvrier de la Caisse des Ecoles.

Art. 3. — Les listes des candidats devront être déposées au plus tard le jeudi 3 janvier 2008 à la Caisse des Ecoles du 18^e — Mairie du 18^e — 1, place Jules Joffrin, 75018 Paris.

Les listes des candidats devront être accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.

Art. 4. — Les listes électorales seront affichées au plus tard le mardi 31 janvier 2008 au secrétariat de la Caisse des Ecoles du 18^e — Mairie du 18^e — 1, place Jules Joffrin, 75018 Paris.

Toute réclamation contre ces listes électorales devra être déposée à la Caisse des Ecoles du 18^e — Mairie du 18^e — 1, place Jules Joffrin, 75018 Paris au plus tard le lundi 11 février 2008.

Art. 5. — Le bureau de vote chargé de procéder au dépouillement du scrutin et à la proclamation des résultats comprend un président et un secrétaire désigné par le Maire du 18^e arrondissement, Président de la Caisse des Ecoles ainsi qu'un délégué de chaque liste en présence.

Art. 6. — Les représentants du personnel élus dans les conditions fixées par le présent arrêté entreront en fonction le 21 février 2008.

Art. 7. — Le présent arrêté sera publié par voie d'affichage et insertion au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Copie sera adressée à M. le Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris.

Art. 8. — La chef des services économiques de la Caisse des Ecoles du 18^e arrondissement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 novembre 2007

Pour le Maire du 18^e arrondissement,
Président de la Caisse des Ecoles
et par délégation,

La chef des Services Economiques

Muriel CAULLET

VILLE DE PARIS

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 2/2007-147 instituant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale dans la rue Poliveau, à Paris 5^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-2, L. 2512-13 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route, et notamment ses articles L. 325-1, L. 325-2, L. 325-3, R. 110-2, R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que, dans le cadre des travaux de réhabilitation des égouts de la SAP rue Poliveau, à Paris 5^e arrondissement, il est nécessaire d'instituer, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation dans cette voie ;

Considérant dès lors, qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée des travaux qui se dérouleront jusqu'au 28 mars 2008 inclus ;

Arrête :

Article premier. — Le stationnement sera interdit à titre provisoire, et considéré comme gênant la circulation publique, dans la rue Poliveau, à Paris 5^e arrondissement jusqu'au 28 mars 2008 inclus, selon les modalités suivantes :

— Côté impair, au droit du n° 5 (neutralisation de 2 places de stationnement).

— Côté impair, au droit du n° 11 (neutralisation de 2 places de stationnement).

— Côté impair, au droit du n° 17 (neutralisation de 2 places de stationnement).

Art. 2. — Conformément aux dispositions de l'article R. 417-10 du Code de la route, les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux de 2^e classe et, lorsqu'une contravention aura été dressée, les véhicules en infraction pourront être enlevés et mis en fourrière dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 et suivants du Code de la route.

Art. 3. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et le Directeur de la Police Urbaine de Proximité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 29 novembre 2007

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur en Chef des Services Techniques,
Chef de la 2^e Section Territoriale de Voirie*

Bernard LEGUAY

Voirie et Déplacements. — Arrêté n° STV 6/2007-021 instaurant, à titre provisoire, un sens unique de circulation dans une section de la rue Alibert, à Paris 10^e.

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-2, L. 2512-13 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-1 et R. 412-28 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971 réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique à Paris ;

Considérant que pour faciliter la circulation du bus de la ligne 75, les jours de marché dans la rue Alibert, il convient de supprimer le double sens de circulation dans la portion de la rue Alibert comprise entre l'avenue Parmentier et la rue Bichat, à Paris 10^e ;

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant la durée de l'opération qui s'échelonne sur une durée de six mois, à compter du 9 décembre 2007 ;

Arrête :

Article premier. — La voie suivante du 10^e arrondissement est mise à sens unique, les dimanches, à titre provisoire :

— du 9 décembre 2007 au 1^{er} juin 2008 inclus :

- Alibert (rue) : depuis la rue Bichat vers et jusqu'à l'avenue Parmentier.

Art. 2. — Le Directeur de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité et le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 30 novembre 2007

Pour le Maire de Paris
et par délégation,

*L'Ingénieur des Services Techniques,
Chef de la 6^e section Territoriale de Voirie*

Olivier CHRETIEN

Direction des Ressources Humaines. — Maintien en détachement d'un administrateur de la Ville de Paris.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 28 novembre 2007,

— M. Daniel CHASLES, administrateur hors classe de la Ville de Paris est, sur sa demande, maintenu en position de détachement auprès de la Mairie de Rouen, pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 inclus.

Direction des Ressources Humaines. — Nomination d'un directeur de projet de la Ville de Paris.

Par arrêté du Maire de Paris en date du 1^{er} décembre 2007,

M. Claude COQUART, administrateur civil hors classe du Ministère de l'Education Nationale est, à compter du 1^{er} décembre 2007, nommé sur un emploi de directeur de projet de la Ville de Paris et affecté à la Direction des Affaires Scolaires, en qualité de directeur du projet de développement stratégique des outils de pilotage, pour une durée de trois ans.

A compter de la même date, M. Claude COQUART est mis, en tant que de besoin, à disposition du Département de Paris pour y exercer les fonctions départementales qui lui seront confiées.

Direction des Ressources Humaines. — Ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des techniciens de la surveillance spécialisée (F/H) de la Commune de Paris.

Le Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20 ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu la délibération DRH 117-1^o des 9, 10 et 11 décembre 2002, fixant le statut particulier applicable aux corps des techniciens de la surveillance spécialisée de la Commune de Paris ;

Vu la délibération DRH 108 des 15 et 16 décembre 2003 relative aux modalités d'établissement et d'utilisation des listes complémentaires pour les recrutements par voie de concours ;

Vu la délibération DRH 56 des 1^{er} et 2 octobre 2007 fixant la nature des épreuves et du règlement des concours externe et interne pour l'accès au corps des techniciens de la surveillance spécialisée de la Commune de Paris ;

Arrête :

Article premier. — Un concours externe et un concours interne pour l'accès au corps des techniciens de la surveillance spécialisée (F/H) de la Commune de Paris sera ouvert pour 7 postes à partir du 23 juin 2008 à Paris ou en proche banlieue.

Art. 2. — La répartition des postes est fixée comme suit :

- concours externe : 3 ;
- concours interne : 4.

Art. 3. — Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 11 février au 13 mars 2008 inclus par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr.

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés pendant cette même période à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 2,11 €. Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés par voie postale à la Direction des Ressources Humaines après le 13 mars 2008 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Art. 4. — La désignation du jury sera fixée par un arrêté ultérieur.

Art. 5. — Le Directeur des Ressources Humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 4 décembre 2007

Pour le Maire de Paris
et par délégation,
Le Directeur Adjoint
chargé de la Sous-Direction du Développement
des Ressources Humaines
Philippe SANSON

Direction des Ressources Humaines. — Résultat de l'examen professionnel pour l'accès au corps des techniciens supérieurs de la Commune de Paris ouvert à partir du 11 octobre 2007.

Aucun candidat admis.

Fait à Paris, le 29 novembre 2007

La Présidente du Jury

Nicole DARRAS

DEPARTEMENT DE PARIS

Direction des Ressources Humaines. — Nom de la candidate déclarée reçue au concours sur titres interne pour l'accès au corps des cadres de santé (F/H) du Département de Paris dans la spécialité manipulateur d'électroradiologie médicale ouvert à partir du 26 novembre 2007 pour un poste.

Mlle LEGROS Pascale.

Arrête la présente liste à un (1) nom.

Fait à Paris, le 28 novembre 2007

La Présidente du Jury

Martine PERRASSE

Direction des Ressources Humaines. — Nom de la candidate inscrite sur la liste complémentaire d'admission du concours sur titres interne pour l'accès au corps des cadres de santé (F/H) du Département de Paris dans la spécialité manipulateur d'électroradiologie médicale ouvert à partir du 26 novembre 2007,

afin de permettre le remplacement de la candidate figurant sur la liste principale, qui ne peut être nommée ou, éventuellement, de pourvoir des vacances d'emploi survenant dans l'intervalle de deux concours et dans la limite de deux ans.

Mme MOUGIN GHADERI Dominique.

Arrête la présente liste à un (1) nom.

Fait à Paris, le 28 novembre 2007

La Présidente du Jury

Martine PERRASSE

Fixation du compte administratif 2006 de l'association « Bernard & Philippe Lafay » pour le Centre d'Activités de Jour Cardinet situé 125, rue Cardinet, à Paris 17^e.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général,

Vu la délibération du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, en date du 26 septembre 1988, autorisant le Président du Conseil de Paris à signer au nom et pour le compte du Département de Paris, une convention avec l'association « Bernard & Philippe Lafay », 86, rue Nollet, à Paris 17^e, pour son centre d'activités de jour sis 125, rue Cardinet, à Paris 17^e ;

Vu la convention conclue conformément à cette délibération, le 7 novembre 1988, et notamment ses articles 10 et 11 ;

Vu le compte administratif présenté par l'établissement pour l'année 2006 ;

Sur proposition de la Directrice Générale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé ;

Arrête :

Article premier. — Le compte administratif 2006 présenté par l'association Bernard & Philippe Lafay pour le Centre d'Activité de Jour Cardinet, sis 125, rue Cardinet, 75017 Paris, est arrêté, après vérification, à la somme de 233 223,20 €.

Art. 2. — La participation du Département de Paris pour ses 14 ressortissants au titre de 2006 est de 180 070,32 €.

Art. 3. — La Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé est chargée de l'application de la présente décision.

Fait à Paris, le 28 novembre 2007

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Général
et par délégation,

Le Directeur Adjoint de l'Action Sociale,
de l'Enfance et de la Santé

Claude BOULLE

ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS

Arrêté n° 2007-0306 DG relatif à la nomination des présidents des bureaux de vote et des sections de vote pour les élections du 11 décembre 2007 des représentants des personnels à la Commission Administrative Paritaire n° 5 et au Comité Technique Local d'établissement d'A.C.H.A. à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Le Directeur Général
de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, constituant le titre 1^{er} du statut général des fonctionnaires, notamment l'article 9 ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, constituant le titre IV du statut général des fonctionnaires, notamment les articles 20 et 104 ;

Vu le décret n° 2003-761 du 1^{er} août 2003 modifié par le décret n° 2007-1243 du 21 août 2007 relatif aux commissions administratives paritaires de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, et notamment les articles 22 et 23 ;

Le Secrétaire Général entendu ;

Arrête :

Article premier. — La liste des présidents des bureaux de vote et des sections de vote pour les élections des représentants des personnels à la commission administrative paritaire n° 5 (personnels infirmiers) et au comité technique local d'A.C.H.A. à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, qui se tiendront le 11 décembre 2007, est établie conformément au tableau figurant en annexe.

Art. 2. — La Directrice du personnel et des relations sociales et les Directeurs des hôpitaux et des services généraux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 novembre 2007

Benoît LECLERCQ

Annexe : liste des présidents des bureaux de vote et sections de vote

Liste des présidents des bureaux de vote et sections de vote pour l'élection du 11 décembre 2007 des représentants des personnels à la Commission Administrative Paritaire n° 5 (personnels infirmiers) et au Comité Technique Local d'A.C.H.A. à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

ETABLISSEMENT : VAUGIRARD-GABRIEL PALLEZ

BUREAU DE VOTE N° B 28

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LAVOLLE-MAUNY	LAVOLLE	Marie-Hélène	Directeur d'hôpital	A	D.R.H.-R.S.I.

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	HIBON	HECHT	Sonia	A.C.H.	B	Chef du personnel

ETABLISSEMENT : PAUL DOUMER

BUREAU DE VOTE N° B 29

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LAMBERT	BERNIER	Magalie	A.A.H.	A	D.R.H.

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LEGRAND	PASSET	Béatrice	A.C.H.	B	Chef du personnel

ETABLISSEMENT : A.C.H.A.

BUREAU DE VOTE N° B 40

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTINS	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B - C)	Fonction
CTLE Collège A	FAFIN	FAFIN	Dominique	T.S.H.	B	Expert adjoint au responsable C.E.C.A.

Président suppléant :

SCRUTINS	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
CTLE Collège A	DUBOC	DUBOC	Patrice	Directeur	A	Directeur des prestations de services et services transversaux

ETABLISSEMENT : A.G.E.P.S.

BUREAU DE VOTE N° 44

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MAGES	KALLEN-BRUNNEN	Jacqueline	A.A.H.	A	Adjoint

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	PAIRE		Olivier	A.C.H.	B	Responsable gestion-paie

ETABLISSEMENT : GROUPE HOSPITALIER ALBERT CHENEVIER - HENRI MONDOR

BUREAU DE VOTE N° 34

SECTION DE VOTE N° 34 B

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	SAINCRIT		Gérard	Attaché d'administration hospitalière	A	Responsable ressources humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BULGARELLI	SAINT-ANTONIN	Isabelle	Secrétaire médicale	B	Responsable paie gestion

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° B 2

SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	JACOB	JACOB	Stéphane	Directeur adjoint classe normale	A	Directeur Ressources humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	TALNEAU	CLÉMENT	Mathilde	Attaché d'administration	A	Chef du personnel

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 3

SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	PROMONET		Ghislain	Directeur d'hôpital	A	Directeur Ressources humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	CESBRON	MOUILLAC	Magali	Attaché d'administration	A	Chef du personnel

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 4

SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	ANGE		Serge	C.S.I.	A	Responsable formation

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LEHUBY		Paule	A.D.C.H.	B	Chargée des conditions de travail

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 5

SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	FLENDER	MICAELLI	Laetitia	Directeur adjoint	A	Directeur Ressources humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BICOCCHI		Chantal	Cadre supérieur infirmier	A	Cadre supérieur infirmier

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 38

SECTION DE VOTE N° 38 B

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	VACOSSIN	VACOSSIN	Cécile	Cadre de santé	A	Cadre de santé

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MARTEL	MARTEL	Brigitte	Attachée d'administration	A	Responsable du site

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 6

SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	PIVERON	CHIMCHIRIAN	Cécile	A.C.H.	A	Responsable budget recrutement

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	PY	THIRIET	Pierrette	A.A.H.	A	Responsable pôle administratif
	CHASTAGNOL	CHASTAGNOL	Nadine	Directeur	A	Directeur des soins
	LAZARE		Joseph	Directeur	A	Directeur des soins

ETABLISSEMENT : BICHAT CLAUDE BERNARD

BUREAU DE VOTE N° 7

SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	ITTY		Jean-François	Directeur adjoint	A	Directeur Ressources humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	CACHIN		Marie-Hélène	Attaché d'administration	A	Chef du personnel

ETABLISSEMENT : BRETONNEAU

BUREAU DE VOTE N° 8

SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MERCIER	MERCIER	Martine	A.A.H.	A	Chef du personnel

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LEGRET	LEGRET	Marie-Pascale	A.A.H.	A	Chargée des affaires générales

ETABLISSEMENT : GROUPE HOSPITALIER BROCA
LA ROCHEFOUCAULD LA COLLÉGIALE

BUREAU DE VOTE N° 9

SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	CASTAGNO	LETOURNEUR	Cécile	Directrice adjointe	A	Directrice Ressources humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BIRESSI		Michel	Cadre supérieur infirmier	A	Responsable service informatique

ETABLISSEMENT : BROUSSAIS

BUREAU DE VOTE N° 33
SECTION DE VOTE N° 33 B

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	SASSIER		Frédéric	Directeur adjoint	A	Directeur des soins

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	TERRIEN		Martine	Cadre de santé	A	Cadre I.D.E.

ETABLISSEMENT : H.E.G.P.

BUREAU DE VOTE N° 33
SECTION DE VOTE N° 33 A

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	GUINGOUAIN		Marylène	Directeur des soins	A	Coordina- trice générale des soins

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	DENIS		Dominique	Cadre supérieur de santé	A	Cadre supérieur de santé

ETABLISSEMENT : CHARLES FOIX

BUREAU DE VOTE N° 31 A
SECTION DE VOTE N° S 31 A

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MOCELLIN	MOCELLIN	Marie-Cécile	Directeur classe normale	A	Directrice Ressources humaines

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	ERTEL	ERTEL	Françoise	Directeur des soins 2° classe	A	Directeur des soins
	LE MAUFF	CREIS	Yveline	Adjoint des cadres hospitaliers	B	Responsable paie gestion

ETABLISSEMENT : CHARLES RICHEL

BUREAU DE VOTE N° 10

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	CROISILE	CROISILE	Edouard	Ingénieur	A	Directeur des travaux des services techniques et de l'Ecologie hospitalière

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MIGUEL	MIGUEL	Gwendoline	Chargé de mission	A	Responsable de communication

ETABLISSEMENT : GROUPE HOSPITALIER COCHIN-SAINT-VINCENT DE PAUL

BUREAU DE VOTE N° 32

SECTION DE VOTE N° 32 A

COCHIN

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	KNOSP	LE TALLEC	Josiane	Cadre supérieur Tech Labo	A	Adjoint au D.R.H.

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	PICHON		Caroline	Directeur des soins 1 ^{re} classe	A	Directrice des soins
	MAISANI		Anne Pauline	Directeur adjoint	A	Directeur projet médical

ETABLISSEMENT : GROUPE HOSPITALIER COCHIN-SAINT-VINCENT DE PAUL

BUREAU DE VOTE N° 32

SECTION DE VOTE N° 32 B

SAINT-VINCENT DE PAUL

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LEFEBVRE		Anne	Directeur adjoint	A	D.R.H.

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	GARTAU		Nadine	Directeur des soins 2 ^e classe	A	Directrice des soins
	GUILLAUME	ROBERTSON	Elisabeth	Directeur adjoint	A	Directeur des finances

ETABLISSEMENT : CORENTIN CELTON

BUREAU DE VOTE N° 11
SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MARVAL	MARTY	Sophie	Directeur adjoint	A	Directeur Ressources Humaines

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MONSIGNA	LE MOUEL	Raymonde	Attaché d'administration	A	Chef du personnel
C.A.P. 5	RENAUD		Philippe	A.C.H.	B	Adjoint chef du personnel

ETABLISSEMENT : EMILE ROUX

BUREAU DE VOTE N° 12
SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LOPEZ		Sabrina	Directeur adjoint	A	Directeur Ressources Humaines

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LORENTE		Pierrette	A.C.H.	B	Chef du personnel
	BRAULT		Mélanie	A.C.H.	B	Responsable gestion-payé

ETABLISSEMENT : GEORGES CLEMENCEAU

BUREAU DE VOTE N° 13
SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MAUNIER	MAUNIER	Sophie	Directeur adjoint	A	Directeur des ressources humaines et affaires médicales

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BESSE-CHIPOTEL	CHIPOTEL	Franciane	A.C.H. cl. ex.	B	Chef du personnel

ETABLISSEMENT : HOSPITALISATION A DOMICILE

BUREAU DE VOTE N° B 30

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	RAINON	RAINON	Dominique	Attaché d'administration	A	Responsable de services logistiques

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	FUMAGALLI	FUMAGALLI	Bruno	Ingénieur	A	Responsable service biomédical

ETABLISSEMENT : HÔPITAL MARIN DE HENDAYE

BUREAU DE VOTE N° 14

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	AREIZAGA	BASAURI	Simone	Cadre supérieur santé	A	C.S.S.

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	TANNEUR	TANNEUR	Martine	Cadre de santé	A	C.S.

ETABLISSEMENT : GROUPE HOSPITALIER A. CHENEVIER - H. MONDOR

BUREAU DE VOTE N° 34

SECTION DE VOTE N° 34 A

HENRI MONDOR

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	FINIDORI	FINIDORI	Catherine	A.C.H. cl. excep.	B	Chef du personnel

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	AUBERT		Marc	A.C.H. cl. normale	B	Cadre D.R.H.

ETABLISSEMENT : BUREAU DE VOTE N° 15
SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LERAY		Olivier	Attaché	A	Chef du personnel et adjoint au D.R.H.

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BALOCHE	BALOCHE	Bénédicte	A.C.H.	B	Responsable gestion paie
C.A.P. 5	PENNOBER	PENNOBER	Sylvie	A.C.H.	B	Chargée de l'emploi et des effectifs

ETABLISSEMENT : BUREAU DE VOTE N° 31 B
SECTION DE VOTE N° S 31 B

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	VAN ACKER	VAN ACKER	David	Attaché d'administration hospitalière	A	Chef du personnel

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	SIMON-MARZAIS JOURNIAC	MARZAIS BURONFOSSE	Martine Sylvie	Cadre supérieur de santé I.D.E. Adjoint des cadres hospitaliers	A B	Cadre expert Responsable planning

ETABLISSEMENT : BUREAU DE VOTE N° 16
SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LARIVEN	LARIVEN	Sylvie	Directeur adjoint	A	D.R.H.

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	HOTTE OPPÉTIT CLEMÉNT	HOTTE OPPÉTIT DE LA CHAPELLE	Didier Hélène Béatrice	Directeur H.C. Directeur adjoint Directeur adjoint	A A A	Directeur D.I.A.L. D.E.F.

ETABLISSEMENT : JOFFRE DUPUYTREN

BUREAU DE VOTE N° 35 A
SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BARDE	BARDE	Emilie	Directrice	A	Directeur qualité

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	DUVERNOY	TANESY	Nadine	Attaché administration	A	Responsable équipements travaux

ETABLISSEMENT : JOFFRE DUPUYTREN

BUREAU DE VOTE N° 35 B
SECTION DE VOTE N° –

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	DARNAUDET	DARNAUDET	Philippe	Directeur	A	Directeur Ressources Humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	STUBLIN	STUBLIN	Martine	Cadre infirmier	A	Webmaster

ETABLISSEMENT : ARMAND TROUSSEAU/LA ROCHE GUYON

BUREAU DE VOTE N° 39 B
SECTION DE VOTE N° S 39 B

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	CHAMPION	MARTINELLO	Patricia	Attaché d'administration hospitalière	A	Adjoint au directeur

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MILLONNET	MILLONNET	Noëlle	Cadre supérieur de santé	A	Cadre supérieur

ETABLISSEMENT : GROUPE HOSPITALIER LARIBOISIÈRE -
FERNAND WIDAL

BUREAU DE VOTE N° B 36
SECTION DE VOTE N° B 36 A

LARIBOISIÈRE

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	GRENOUILLEAU	GRENOUILLEAU	Marie-Christine	Directeur	A	Chef d'établissement

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	ROBIN	LOUET	Francine	Adjoint des cadres cl. sup.	B	Chef du personnel
	TIXIER	TIXIER	Anne Marie	Secrétaire médicale	B	Secrétaire de direction

ETABLISSEMENT : GROUPE HOSPITALIER LARIBOISIÈRE -
FERNAND WIDAL

BUREAU DE VOTE N° B 36
SECTION DE VOTE N° S 36 B

FERNAND WIDAL

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	CADET	CADET	Danielle	Directeur des soins 1 ^{re} cl.	A	Coordonnateur général des soins

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	GRAU		Marcel	Attaché principal 2 ^e cl.	A	Secrétaire général
	GAMIETTE	RAGHOUBER	Lovely	Attaché principal 2 ^e cl.	A	Responsable service économique

ETABLISSEMENT : LOUIS MOURIER

BUREAU DE VOTE N° 17
SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	CROISY	CROISY	Marc	Directeur adjoint	A	D.R.H.

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	TRINIOL	TRINIOL	Stéphanie	A.A.H.	A	Cadre adm. de pôle
	DUSART	DUSART	Erick	Directeur	A	Chef d'établissement
	TERRADAS		Catherine	Cadre sup. de santé	A	Adj. au D.S.

ETABLISSEMENT : BUREAU DE VOTE N° B 18
SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LELOUP	LELOUP	Sébastien	Directeur	A	Directeur Ressources Humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	ROUZEAU	FRERE	Christine	A.A.H.	A	Adjoint D.R.H.

ETABLISSEMENT : BUREAU DE VOTE N° 19
SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	SIMON		Eric	Directeur adjoint	A	Directeur Ressources Humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	PULEO	MONICARD	Corinne	A.A.H.	A	Chef du personnel

ETABLISSEMENT : BUREAU DE VOTE N° 37
SECTION DE VOTE N° 37 A

PITIE

Président titulaire :

SCRUTINS	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	EL KAÏM		Catherine			Chef du personnel

Présidents suppléants :

SCRUTINS	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MASSE		Stéphanie			Chef du personnel adjoint
	BORGNE JOUBERT		Nathalie			Responsable formation
	SARRAZIN		Margaret			Responsable conditions de travail

ETABLISSEMENT : PITIE SALPÊTRIÈRE						
BUREAU DE VOTE N° 37 SECTION DE VOTE N° 37 B SALPETRIERE						
Président titulaire :						
SCRUTINS	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	FRANDJI		Didier			Directeur Ressources Humaines
Présidents suppléants :						
SCRUTINS	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	SLIWKA		Corinne			Directeur de soins
	VEILLEROBE		Anne Marie			Coordinateur des soins
	DELTRAN		Jean			Directeur de soins

ETABLISSEMENT : RAYMOND POINCARÉ						
BUREAU DE VOTE N° 38 SECTION DE VOTE N° 38 A						
Président titulaire :						
SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	JOUANNET	FRADIN	Marinette	Attaché d'administration principale	A	Chef du personnel
Président suppléant :						
SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MARIE	ZAVATTERO	Danièle	A.C.H.	B	Responsable formation

ETABLISSEMENT : RENÉ MURET-BIGOTTINI						
BUREAU DE VOTE N° B 20 SECTION DE VOTE N° -						
Président titulaire :						
SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	SONTAG		Jérôme	Directeur	A	D.R.H. et des finances
Président suppléant :						
SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BARDIN		Mireille	A.C.H.	B	Responsable suppléance

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 21

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MOUZET		Fabienne	Cadre anesthésie réanimation	A	Cadre de soins

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MARCHALANT	DE BIASI	GRAZIELLA	Cadre supérieur I.D.E.	A	Cadre supérieur de soins

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 23

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	PELLE	PELLE	Renaud	Directeur d'hôpital	A	Directeur Ressources Humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	SEINTURIER	BAUDIER	Maryse	Attaché principal 2 ^e cl.	A	Responsable du service logistique

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 24

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	LE GUILCHER		Michèle	Attachée d'administration	A	Chef du personnel

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MAGGI	GRESSARD	Marline	Coordonnateur soins	A	Coordonnateur soins
C.A.P. 5	OLIVO		Catherine	A.C.H.	B	Responsable gestion/paye

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 25

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	SAVARD	SAVARD	Didier	1218 Attaché d'administration	A	Responsable financier - Contrôle de gestion

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BEGON	BEGON	Julien	1155 Chargé de MISS N5	A	Chargé des conditions de travail et coordinateur de la formation continue

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 26

SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	DOMINIQUE	DOMINIQUE	Alain	Directeur	A	Adjoint au directeur d'hôpital

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	HEURTEUX	HEURTEUX	Martine	A.A.H.	A	Chargé du personnel

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 43

SECTION DE VOTE N° 43 A

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	RUFFAULT		Gaétan	C.M.	A	Directeur Ressources Humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	SAY	BENCHIMOL	Rebecca	C.M.	A	Chef du personnel

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° S 1
SECTION DE VOTE N° A

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	ALBERTINI	ALBERTINI	Pascale	Attaché administration	A	Chef du personnel

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	MIATH	MANGUE	Marie-Claire	A.C.H.	B	Responsable gestion-paie

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° S 1
SECTION DE VOTE N° B

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	DARDEL	LESMARIE	Anne	Directeur hôpital	A	Directeur Ressources Humaines

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BESANCON	DOUARRE	Sylvie	S.M.	B	Responsable effectifs

ETABLISSEMENT :

BUREAU DE VOTE N° 41
SECTION DE VOTE N° -

Président titulaire :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BOULAT	BOULAT	Bernard	Cadre supérieur infirmier	A	Resp. form. com. risq. pro.

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	JEANNES-MARTIN	MARTIN	Irène	A.C.H.	B	Affaires générales

ETABLISSEMENT : BUREAU DE VOTE N° 27
SECTION DE VOTE N° –**Président titulaire :**

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	CANTORI	CANTORI	Joëlle	Directeur adjoint	A	Directeur Ressources Humaines

Présidents suppléants :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BOURRIER	BOURRIER	Eliane	Directeur soins infirmiers	A	Coordonnateur général soins
	TORRES		Jean-Louis	Attaché administration hospitalière	A	Chef du personnel

ETABLISSEMENT : BUREAU DE VOTE N° 39 A
SECTION DE VOTE N° –**Président titulaire :**

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	CALAVIA	LIZON	Ghislaine	Directeur adjoint	A	Directeur qualité et logistique

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	HASSANI	BENZINA	Leila	A.C.H.	B	Responsable paie gestion

ETABLISSEMENT : BUREAU DE VOTE N° 22
SECTION DE VOTE N° –**Président titulaire :**

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	BONDROLE		Jackie	Directeur de soins	A	D.S.I.

Président suppléant :

SCRUTIN	NOM	Nom patronymique	Prénom	Grade	Corps (A - B)	Fonction
C.A.P. 5	ROUXEL		Christine	Cadre de santé	A	Cadre anesthésiste

Arrêté n° 2007-313 DG relatif à la désignation des membres de la commission centrale de vote constituée pour les élections à la commission administrative paritaire n° 5, et au comité technique local d'établissement d'A.C.H.A. du 11 décembre 2007 de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Le Directeur Général
de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris,

Vu le Code de la santé publique :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et constituant le titre 1^{er} du statut général des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et constituant le titre IV du statut général des fonctionnaires, et notamment l'article 104 ;

Vu le décret n° 2003-761 du 1^{er} août 2003 modifié par le décret n° 2007-1243 du 21 août 2007 relatif aux commissions administratives paritaires de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, notamment l'article 32 ;

Vu l'arrêté n° 2007-281 DG du 25 octobre 2007 portant convocation des électeurs à un second scrutin pour le renouvellement des représentants des personnels à la C.A.P n° 5 et aux comités techniques locaux de certains établissements de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ;

Le Secrétaire Général entendu ;

Arrête :

Article premier. — La commission centrale de vote, instituée en application de l'article 32 du décret susvisé du 1^{er} août 2003, est constituée comme suit :

Représentants titulaires de l'administration :

- Monique RICOMES, Directrice - D.P.R.S., Présidente ;
- Pierre CHEVALIER, Directeur - D.A.J. ;
- Alain BURDET, Directeur - D.P.R.S. ;
- Jean-Paul MARTIN, Directeur - D.P.R.S. ;
- Marie-Thérèse SACCO, Directrice - D.P.R.S. ;
- Françoise RYCKEBOER, Directrice - D.P.R.S. ;
- Marie-Christine YRONDY, Directrice - D.P.R.S.

Représentants suppléants de l'administration :

- Philippe TOUZY, Directeur - D.P.R.S. ;
- Daniel JANCOURT, Directeur - D.P.R.S. ;
- Patricia de BONNAY, Directrice - D.P.R.S. ;
- Marion MOTTE D.E.S.S., D.D.R.H. ;
- Gaëtan RUFFAULT, D.R.H. - S.C.B. ;
- Sabrina ROUYANI, Chargée de mission - D.P.R.S. ;
- Isabelle PRODHOMME, Chargée de mission - D.P.R.S. ;
- Marie-Anne BOSSY, Attachée d'administration - D.P.R.S. ;
- Lydia LACOUR, Attachée d'administration - D.P.R.S. ;
- Sabrina IKDOUMI, Chargée de mission - D.A.J. ;
- Ahmed EL-DJERBI, Chargé de mission - D.A.J.

Représentants titulaires des organisations syndicales :

- Yvette FREIRE, Sud Santé ;
- Claude MIRA, F.O. ;
- Hélène DIJON, C.F.T.C. ;
- Thierry AMOUROUX, C.F.E.-C.G.C. ;
- Georgette AREKIAN, C.G.T. ;
- Annick PRADERES, C.F.D.T. ;
- Mohamed AHMIDAN, U.N.S.A. Santé.

Représentants suppléants des organisations syndicales :

- Marie-Christine FARARIK, Sud Santé ;
- Patrick LE TEXIER, Sud Santé ;
- Frédéric SALOM, F.O. ;
- Gilles DAMEZ, F.O. ;
- Annie FAGES, C.F.T.C. ;
- Hervé SOULAS, C.F.T.C. ;
- Carmen BLASCO, C.F.E.-C.G.C. ;
- Francine JANSSEN, C.F.E.-C.G.C. ;
- Patricia ARBIEU BOUE, C.G.T. ;
- Thierry LECOUTURIER, C.G.T. ;
- Véronique CHASSAGNE, C.F.D.T. ;
- Denis PLANCHET, C.F.D.T. ;
- Fadila KROURI, U.N.S.A. Santé ;
- Christian SYLVESTRE, U.N.S.A. Santé.

Art. 2. — Le Secrétaire Général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris et la Directrice du Personnel et des Relations Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 5 décembre 2007

Benoît LECLERCQ

PREFECTURE DE POLICE

Arrêté n° 2007-21269 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement.

Le Préfet de Police,

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour acte de courage et de dévouement ;

Arrête :

Article premier. — Des récompenses pour actes de courage et de dévouement sont décernées aux militaires de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris dont les noms suivent :

Médaille d'argent de 1^{re} classe :

— Colonel Philippe BOUTINAUD, né le 15 mai 1962, Etat-major du 3^e Groupement d'incendie.

Médaille d'argent de 2^e classe :

- Caporal Romain BARTHET BARATEIG, né le 25 janvier 1984, 3^e Compagnie ;
- Sergent Mickaël BOLIVARD, né le 23 mai 1972, 3^e Compagnie ;
- Sapeur de 1^{re} classe Rémi TURNACO, né le 20 mars 1986, 3^e Compagnie.

Médaille de bronze :

- Sergent Sébastien ALLENNE, né le 19 mai 1975, 26^e Compagnie ;
- Caporal Antoine BEAUDOUX, né le 1^{er} août 1987, 4^e Compagnie ;
- Caporal-chef Julien CORDONNIER, né le 7 mai 1985, 4^e Compagnie ;
- Sergent-chef Jérôme DEMAY, né le 15 juin 1977, 11^e Compagnie ;
- Sapeur de 1^{re} classe Benjamin FORTIN, né le 28 novembre 1985, 3^e Compagnie ;
- Caporal-chef Cyril FOURNIER, né le 8 janvier 1976, 3^e Compagnie ;
- Sergent Philippe GALLESE, né le 16 décembre 1975, Compagnie de quartier général ;
- Sapeur de 1^{re} classe Thibaut GOMET, né le 1^{er} juillet 1986, 26^e Compagnie ;

— Sergent David HOUSSAYE, né le 7 août 1976, 3^e Compagnie ;

— Sapeur de 1^{re} classe David LE BIAVANT, né le 27 août 1987, 26^e Compagnie ;

— Sapeur de 1^{re} classe Eric MICHEL, né le 29 mai 1984, 26^e Compagnie ;

— Caporal David NIDART, né le 2 mai 1978, 9^e Compagnie ;

— Lieutenant Jean-Benoît SIMON, né le 31 mars 1978, 27^e Compagnie.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 27 novembre 2007

Michel GAUDIN

Arrêté n° 2007-21274 portant mesures temporaires de restriction de la circulation et du stationnement dans la rue Riquet, à Paris 19^e.

Le Préfet de Police,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2512-14, 2^e alinéa ;

Vu le Code de la route, notamment ses articles L. 325-1 à L. 325-3, L. 411-1, L. 411-2, L. 411-6 et R. 411-25 ;

Vu l'ordonnance préfectorale modifiée n° 71-16757 du 15 septembre 1971 réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation à Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2002-10706 du 6 mai 2002 modifié, relatif aux sites énoncés au second alinéa de l'article L. 2512-14 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 novembre 2007 interdisant l'accès au garage « SEAT SAINT MARTIN » situé au 16, rue Riquet, à Paris 19^e, ainsi qu'à ses abords immédiats ;

Considérant que la situation de l'immeuble précité rend nécessaire, au regard des conclusions de l'architecte de sécurité et pour la sécurité des personnes et des biens, de prendre des mesures temporaires de restriction de la circulation et du stationnement des véhicules dans la voie précitée ;

Sur proposition du Directeur des Transports et de la Protection du Public ;

Arrête :

Article premier. — La circulation de tout véhicule est temporairement interdite dans la rue Riquet, à Paris 19^e, dans sa section au droit du n° 16.

Le stationnement est temporairement interdit rue Riquet, au droit du n° 1 et dans la portion comprise entre le n° 8 et le n° 18.

Art. 2. — Les dispositions du présent article concernent tous les véhicules, y compris les deux-roues, tant sur chaussée que sur trottoirs.

Elles ne sont toutefois pas applicables aux véhicules d'intervention et de secours.

Art. 3. — Pour maintenir la desserte locale, la rue Riquet est temporairement mise en double sens, dans la section comprise entre l'avenue de Flandre et le quai de la Seine.

Art. 4. — Le Directeur des Transports et de la Protection du Public, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation, le Directeur de la Police Urbaine de Proximité de la Préfecture de Police et le Directeur de la Voirie et des Déplacements de la Mairie de Paris, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel

de la Ville de Paris » et, compte tenu de l'urgence, affiché aux portes de la Préfecture de Police (quai du Marché Neuf et rue de Lutèce), du commissariat et de la Mairie du 19^e arrondissement. Cette mesure prendra effet après son affichage, dès la mise en place de la signalisation réglementaire correspondante et jusqu'au retrait de cette dernière.

Fait à Paris, le 3 décembre 2007

Pour le Préfet de Police
et par délégation

Le Préfet, Directeur du Cabinet

Christian LAMBERT

Arrêté BR 0700111 portant ouverture de deux concours d'accès au corps des préposés de la Préfecture de Police, au titre de l'année 2008.

Le Préfet de Police,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 5 et 5 bis ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20 ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 à 36, 46 et 118 ;

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale, notamment son article 8 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes, notamment ses articles 4, 6, 22 et 23 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2004 PP 55 des 7 et 8 juin 2004 fixant la nature, le programme des épreuves, les modalités et les règles générales d'organisation des concours externe et interne pour l'accès à l'emploi de préposé de la Préfecture de Police ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2005 PP 7 des 7 et 8 février 2005 fixant l'établissement et l'utilisation des listes complémentaires d'admission pour les recrutements par voie de concours dans les corps de la Préfecture de Police ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2007 PP 78-1^o des 1^{er} et 2 octobre 2007, portant dispositions statutaires applicables au corps des préposés de la Préfecture de Police, notamment son article 6 ;

Sur proposition du Préfet, Secrétaire Général pour l'administration ;

Arrête :

Article premier. — Deux concours pour l'accès au corps des préposés sont ouverts à la Préfecture de Police, le premier à titre externe, le second à titre interne.

Le nombre de postes offerts est de 10, réparti pour moitié entre chacun des deux concours.

Art. 2. — Le concours externe est ouvert à l'ensemble des candidats.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant au 1^{er} janvier 2008, au moins une année de services civils effectifs.

Art. 3. — Les inscriptions s'effectuent à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du Recrutement de la Sous-Direction des Personnels — Préfecture de Police (9, boulevard du Palais, 75195 Paris Cedex 04).

Les demandes de dossiers de candidature par courrier doivent être adressées au plus tard le lundi 4 février 2008, le cachet de la poste faisant foi.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au mardi 12 février 2008, le cachet de la poste faisant foi.

Art. 4. — Les épreuves de ces concours se dérouleront à partir du 13 mars 2008 et auront lieu à Rungis (épreuves d'admissibilité) et à Paris (épreuves d'admission).

Art. 5. — La composition du jury sera fixée ultérieurement par arrêté préfectoral.

Art. 6. — Le Préfet, Secrétaire Général pour l'administration et le Directeur des Ressources Humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 4 décembre 2007

Pour le Préfet de Police
et par délégation,

Le Sous-Directeur des Personnels

Eric MORVAN

Adresse d'un immeuble faisant l'objet d'un arrêté abrogeant un arrêté de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation.

Immeuble sis 61, rue Notre-Dame-de-Nazareth, à Paris 3^e (arrêté du 26 novembre 2007).

L'arrêté de péril du 27 juillet 2007 est abrogé par arrêté du 26 novembre 2007.

Liste d'immeubles faisant l'objet d'un arrêté de péril pris au titre des articles L. 511-1 à L. 511-6 du Code de la construction et de l'habitation.

Immeuble sis 28, rue Guy Môquet, à Paris 17^e (arrêté du 27 novembre 2007).

Immeuble sis 8, rue Labat, à Paris 18^e (arrêté du 27 novembre 2007).

**AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS
ORGANISMES DIVERS**

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2007-4216 fixant la composition du jury de l'examen de la sélection professionnelle au grade d'attaché principal ouvert le 10 septembre 2007.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil d'Administration
du Centre d'Action Sociale
de la Ville de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu les articles L. 123-4 et suivants du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu les articles R. 123-43 modifié et R. 123-44 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté en date du 19 octobre 2005 modifié, portant délégation de signature du Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, à Mme Bernadette COULON-KIANG, Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération n° 78-1 du 28 juin 2007 fixant le statut particulier applicable au corps des attachés du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération n° 14-3 du 30 mars 2004 fixant les règles d'organisation et la nature de l'épreuve de l'examen de sélection professionnelle au grade d'attaché principal du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté 07-2941 bis du 10 septembre 2007 portant ouverture de l'examen de sélection professionnelle au grade d'attaché principal du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Arrête :

Article premier. — Le jury de l'examen de sélection professionnelle au grade d'attaché principal du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est fixé comme suit :

Président : M. Christophe LANNELONGUE, inspecteur Général à l'IGAS ;

Membres :

— Mme Dominique MARTIN, sous-directrice des Interventions Sociales au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

— M. Patrick GEOFFRAY, sous-directeur des Ressources au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

— M. Alain CHAILLAND, conseiller référendaire à la Cour des Comptes ;

— Mme Denise LAVOIX, conseillère municipale déléguée à Châtillon (92) ;

— M. Didier ROUSSEL, maire adjoint au Kremlin-Bicêtre (94).

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement du président du jury, Mme Denise LAVOIX le remplacerait.

Art. 3. — Mme Catherine PODEUR, membre de la commission administrative n° 15 représentera le personnel durant le déroulement de l'épreuve de sélection.

Art. 4. — Un agent de la Section des Concours du Service des Ressources Humaines sera chargée du secrétariat de cet examen professionnel.

Art. 5. — La Chef du Service des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 28 novembre 2007

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil d'Administration
et par délégation,

La Directrice Générale

Bernadette COULON-KIANG

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Arrêté n° 2007-4217 du 28 novembre 2007 fixant la composition du jury du concours externe et interne sur épreuves d'adjoint technique principal de 2^e classe spécialité cuisine ouvert le 8 octobre 2007.

Le Maire de Paris,
Président du Conseil d'Administration
du Centre d'Action Sociale
de la Ville de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du

26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu les articles L. 123-4 et suivants du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu les articles R. 123-43 modifié et R. 123-44 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté en date du 19 octobre 2005 modifié, portant délégation de signature du Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, à Mme Bernadette COULON-KIANG, Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération modifiée n° E. 5 du 29 octobre 1996 fixant la liste des corps du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris dont l'accès est ouvert aux ressortissant des Etats membres de l'Union européenne autre que la France ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 77 en date du 28 juin 2007 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération n° 138 en date du 5 octobre 2007 fixant les spécialités professionnelles des adjoints techniques du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Vu la délibération n° 137-1 du 5 octobre 2007 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves du concours sur épreuves d'adjoint technique principal de 2^e classe spécialité cuisine ;

Vu l'arrêté n° 2007-3549 ter du 8 octobre 2007 portant ouverture d'un concours externe sur épreuves (3 postes) et d'un concours interne sur épreuves (4 postes) d'adjoint technique principal 2^e classe spécialité cuisinier ;

Arrête :

Article premier. — Le jury du concours externe et interne pour le recrutement au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris de 7 adjoints techniques principaux 2^e classe, spécialité cuisinier, est fixé comme suit :

Président : M. Fulbert MEYNARD, agent de maîtrise cuisine au Lycée Maurice Ravel (Paris 20^e arrondissement) ;

Membres :

— M. Rémy LE COZ, fonctionnaire en retraite ;
— M. René RANJALAHY, maire adjoint de la Commune de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) ;

— M. Jean-Marie WAGNON, conseiller municipal à Saint-Maur des Fossés (Val-de-Marne) ;

— M. Michel MAJOURAU, agent de maîtrise cuisine à la Résidence Santé « Cousin de Méricourt » à Cachan (Val-de-Marne) ;

— M. Franck SIERRA, agent de maîtrise cuisine à la Résidence Santé « L'Oasis » (Paris 18^e arrondissement).

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement du Président du jury, M. Rémy LE COZ le remplacerait.

Art. 3. — Un agent de la Section des Concours au Service des Ressources Humaines sera chargé du secrétariat de ce concours.

Art. 4. — La Chef du Service des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 28 novembre 2007

Pour le Maire de Paris,
Président du Conseil d'Administration
et par délégation,

La Directrice Générale

Bernadette COULON-KIANG

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif principal au titre de l'année 2007.

— Mme Catherine VEXLARD
— Mme Carole GORAM
— Mme Nadja Salem FAID
— Mme Nadia HAMOUDA
— Mme Brigitte LE STRAT
— Mme Eliane CARCY
— Mme Isabelle SOLIER
— Mme Christelle MARTIN
— Mme Manuella SERRAT
— M. Jean Alain EVEN
— Mme Joëlle MORLIERE
— Mme Sylvie BUTT
— M. Eric DEVAURE
— Mme Corinne MILLE.

Fait à Paris, le 27 novembre 2007

La Directrice Générale

Bernadette COULON-KIANG

Centre d'Action de la Ville de Paris. — Registre des inscriptions du concours sur titres d'aide-soignant ouvert le 14 septembre 2007.

Liste par ordre alphabétique des candidats :

Mme ALASSOLIMA Nidakpa
Mme AVOM MBUME Marie-Lise, née EKEDI
M. AZAIS David
Mlle AZOUZ Sonia
Mme BABY Eugénie, née BASSOUAMINA
Mme BERNARDOJOSE Claudine, née HARONDE
Mme BILEMBO Geneviève, née BANKOUSSOU
Mlle BOSCO MBOLO Elise
Mlle BOUTIN Perrine
Mlle CASTELLANI Marina
Mlle CAZABON Christelle
Mlle CHERY Lydia
Mlle FARESCOUR Fabienne
Mme GASTIN Alide, née GUERET
Mme IUAKUAMPUTU Sofia, née DIAMPA
Mme JEAN-LOUIS Marie-Noëlle, née PRUDENTOS
Mme JULADIO Pascaline, née DIFUIDI-LUNTEKA
Mme JUMEAU Eléonore, née ROSEMOND
Mme KABANGU Liliane, née MBELU-MUTOMBO
Mlle KADER Antoinette
Mlle KAMTCHOUM Gastonnette
Mme KINDA Léontine, née NITIEMA
Mlle LAMA Fanny
Mlle LEGRETARD Fanny
Mlle LOUIS-ALEXANDRE Danielle
Mme LOUIS-THERESE Adeline, née MADURAY
Mlle M'PEMBA Aline
Mlle MANO Magalie
Mlle MAVOUNZA Christine
Mme MESSAOUDENE Zoura, née BOULTIT
Mlle MINFIR Audrey
Mlle NAGOU Laurie
Mme NBONGO Sylvie, née NBONGO
Mme NDJANTOU NYONSE Rachel, née MASSOMA
Mlle NIVORE Jeremy

Mme OUATTARA WIMBORON Christine, née TOBIN
 Mlle PHOUDIAH Armande
 Mme ROUANI Hafida, née ZAHIR
 Mlle SIMONNET Christelle
 Mlle SOPHIE Karyn
 Mlle TACITA Brigitte
 Mme TCHATCHOUANG Dorette, née FOMEN
 Mlle TERARD Ila
 Mlle THEOPHILE Ariane
 Mlle TOURE Sassoka
 Mme VERGER Renée, née ANDREZE
 Mlle YEO Maimouna
 Mlle ZAHUI Trohonon
 Mme ZEGADI Naima, née TOUTAOUI.
 Liste arrêtée à 49 candidats.

Fait à Paris, le 3 décembre 2007

Le Sous-Directeur des Ressources

Patrick GEOFFRAY

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. — Registre des inscriptions du recrutement sans concours d'agent d'entretien, titre IV ouvert le 10 septembre 2007.

Liste par ordre alphabétique des candidats :

Mme AANGUER Keltouma, née BOUTINZITE
 Mme ABBAS Farida, née MESBAH
 M. ABDOU-SOILIH Hassani
 M. ABOUL WAHIDI Ahmed
 Mlle AIDDID Kedidja
 Mme AIT CHELLOUCHE Fadma, née AIT BOUHOU
 Mme AMENYINU Rose-May, née BIJOUX
 M. ANGLIO François
 Mme ANIN Catherine, née LOLLIA
 Mme ATTIOGBE Gisèle, née ATAYI
 M. ATTOUMANI Ahamada
 M. AXELROUDE Jean-Marc
 M. BAH Mamadoiu
 M. BAKARI Mohamed
 M. BARILLOT-MYRTIL Baptiste
 M. BELCAIRE Sourendirane
 Mlle BELLANGER Sylviane
 M. BELMAHDI Yassine
 M. BENDJILALI Rachid
 Mme BENMAOU Faouzia
 M. BERAL Franck
 Mme BETIOUI Rabha, née DJAZOUL
 Mlle BEZIAU Marie-Noëlle
 Mme BIGNON Valérie
 Mme BLESSON Agathe, née KELE
 Mme BOBE Floise, née FULCONS
 Mme BOUKHRIS Leila
 M. BOULASSY Luc
 Mme BOUNGOU-PELLE Nadiège, née VENTOSE
 Mlle BOUZIANE Sabrina
 M. BRAFLAN Jean Michel
 Mlle BROCHANT Jeanine
 Mme CALISKAN Marie-Pierre, née BEUVIN
 Mlle CAMILLE Catherine
 Mlle CANAVY Sandra

Mlle CARMEL Régine
 M. CASTELNOT Olivier
 Mme CEOUGNA NIEPOU Yvette
 Mlle CERVEAU Sabrina
 Mlle CHACAL Paola
 M. CHATEAU Louis-David
 Mme CHRISTOPHE Claire-Marie, née ABOMEY
 M. CHUDZINSKI Richard
 Mlle CLAIN Adriana
 Mlle CLARAC Corinne
 Mme COCO Marie-Josée, née DELBE
 Mme COLLOS Danielle
 Mlle CONSTANT Rosy
 M. CRUZ Nicolas
 Mlle DANQUIN Franciane
 Mme DE MOURA DE MELO Adama, née SY
 Mme DEMBELE Kagny, née SIDIBE
 M. DEMONGEOT Sébastien
 Mlle DESERT Anick
 Mlle DEVAL Paulette
 M. DEVILLIERES Pascal
 Mme DIALLO Aissatou, née DIAKITE
 Mme DIALLO Dieynaba
 M. DIALLO Djiby
 Mme DIALLO Valérie, née SERY-KORE
 Mlle DIAMONIKA Sefora
 Mme DJAZOULI Léa
 Mlle DJEBLI Khadra
 M. DRAME Aboubacar
 Mlle DRON Nadiège
 Mme DUNCAN Isadora
 Mlle DUVILLE Christiane
 Mme EDON Dominique, née REIBEC
 M. EL BAJOURY Gregory
 Mme ELAMRI Hassnia, née EL AMRI ELMAJOUTI
 Mme ELOLONGUE Alida, née ALEXER
 M. FIBLEUIL Astrid
 M. FORDANT Justin
 Mlle FRONTON Ferdine
 Mlle GANDJEE Zahra
 Mlle GELIE Marie
 M. GHEDHOUI Farhat
 Mlle GILQUIN Cynthia
 Mme GONGA Viviane, née SAGNO
 M. GOUDIAM Mody
 M. GOUNDIAM Birante
 M. GROS TERENCE
 Mme GUERFI Aziza
 M. HAMAZ Djaffar
 Mlle HAMIDOU Ankidati
 Mme HANACHI Samia
 M. HANNOUN Nouredine
 Mme HOARAU Marcelle
 Mlle HOUNKPATIN Gisèle
 Mme IREP Pierrette, née BENON
 Mme JACQUES Lounie, née PROSPER
 M. JERMIOI Eloic
 Mlle JOISIN Monique
 Mme JOSEPH-CHARLES Wilaine

M. KAKOUI Henri
 Mlle KANCEL Cynthia-Nathalie
 Mlle KANCEL Marguerite
 M. KAPLAN Marc-Henri
 M. KHETAL Lahcene
 Mlle KLEPATCH Brigitte
 Mlle KOITE Mariam
 M. KUMAR Paramjit
 Mlle LAFOLLE Chantal
 M. LAOUES Sid
 Mlle LATIFI Fatiha
 Mme LAVERDURE Rose, née PROSPER
 Mlle LAVILLE Pierre
 M. LEKEHAL Said
 M. LELGOUALCH Lionel
 Mlle LEMENE Karyn
 M. LIMERI Michel
 Mlle LOYSIER Laetitia
 M. LUKOLONGO Likay
 Mme LUKOLONGO Liliane
 Mme M'BOULISSI ERICAINE Nadège
 Mlle MAGHRI Meriem
 M. MAJEETH Abdul
 M. MANDOUÉLE Hilaire
 Mme MANETTE Bernadette, née COGNON
 Mlle MANETTE Karene
 M. MARANTE Rodrigue
 Mme MAROLANY Suzy, née GALAOR
 Mme MARQUESTAUT Férial, née TOU
 M. MAZOYER Yoann
 Mme MENTRARD Evelyne, née MESSINA
 M. MEPHANE Joël Jimmy
 Mme MIRZA Eliane, née DIAS DA SILVA
 Mlle MONTOUT Clara
 Mme MORELLE Christine, née ABU U ZE
 M. MUFI Max
 M. NESTORET Théodore
 M. NGOILEYE Anicet
 Mlle NGOM AWA M'Backe
 M. NGONO Christian
 M. NIANE Moussa
 Mme NOSEK Marlena, née LUNIEWSKA
 Mme NOWICKI Saida, née AHMOUCH
 Mlle ONESTAS Valérie
 M. OUACHANI Jamel
 Mme OUAHCENE Baya
 M. OUIDJA Djurghurta
 M. OUMMAAMAR Chafaa
 Mme OUMOKRANE Djamila, née AIT BEN YUCEF
 Mlle OUMOURI MLARAHHA Mariama
 Mme OURAOUI Pauline, née HERPET
 Mme OUSSOUF Mmadi, née MBAHOUA
 Mlle PALLER Viviane
 M. PANOL Alain
 M. PAYET Patrick
 M. PETITJEAN David
 M. PETNGA PAPAUD Pascal
 M. PICARD Laurent
 M. PLUMAIN Harold

Mlle POUCKET Florinette
 Mme PROWZOLA Marie-Alberta, née FAMIBELLE
 M. QUIMBERT Alfred
 M. RABEMAZAVA Andriapalina
 Mlle RAFFIN Vanessa
 M. RAYMOND Alain
 Mme RAZAFINDRAKOTO Valérie, née SCHAEFFER
 Mlle REMAOUN Mama
 M. RICHE Philippe
 Mlle ROBERT Elodie
 M. ROBERT Eric
 M. RUFFINEL David
 Mlle RUPAIRE Béatrice
 Mlle SAGNA Awa
 Mlle SAINDOY Carole
 Mme SARAINA FERREIRA DE LIMA Isabelle
 Mme SAVOYE Florence, née PASQUET
 M. SAVOYE Jacques
 Mme SAYAGH Scheherazade Hinda, née BOUNEFISSA
 Mlle SCARON Adélaïde
 Mlle SCARON Kinzy
 Mme SCHAFFER Stéphanie, née MEILER
 M. SEGHIOUER Reda
 M. SEGUI-CADICHE Denis
 Mlle SENAR Vanessa
 Mlle SIBER Catherine
 M. SIGISCAR Joël
 Mlle SINIVASSIN Murielle
 Mlle SUNDANUM Elodie
 Mlle SYLLA Diaka Tiguidanke
 Mlle TAILLEFOND Marie
 Mme THIAM Makouta, née SISSOKO
 M. VENTHOU DUMAINE Philippe
 M. VIAROUGE Christian
 Mlle VILAR Elisabeth
 Mlle VULGAIRE Suzy
 Mlle WARID Halima
 M. YAPO Kakadie Félix
 M. YATTABARE Boubacar
 Mlle ZAIDI Djaouida
 Mlle ZAIDI Sabrina
 Mlle ZULMEA Fabuela.
 Liste arrêtée à 195 candidats.

Fait à Paris, le 3 décembre 2007

Le Sous-Directeur des Ressources

Patrick GEOFFRAY

COMMUNICATIONS DIVERSES

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des techniciens de la surveillance spécialisée (F/H) de la Commune de Paris.

1°) Un concours externe pour l'accès au corps des techniciens de la surveillance spécialisée (F/H) de la Commune de Paris sera ouvert à partir du 23 juin 2008 à Paris ou en proche banlieue pour 3 postes.

Ce concours est ouvert aux candidat(e)s titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme au niveau IV en application des dispositions du décret n° 92-23 du 8 janvier 1992 relatif à l'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique.

En application des dispositions du décret n° 2007-196 du 13 février 2007, les candidat(e)s ne possédant pas le diplôme requis bénéficient d'une équivalence s'ils (elles) :

— sont titulaires d'un diplôme ou d'un titre de formation de niveau IV ;

— ou justifient d'une inscription dans un cycle de formation dont l'accès est subordonné à l'obtention d'un diplôme de niveau IV ;

— ou sont titulaires d'un diplôme ou titre homologué enregistré au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau IV ;

— ou justifient de l'exercice d'activités professionnelles d'une durée de 3 ans relevant de la même catégorie socio-professionnelle que celle de la profession à laquelle la réussite au concours permet l'accès (durée ramenée à 2 ans s'ils (elles) justifient d'un diplôme de niveau V).

Sont également autorisé(e)s à concourir les candidat(e)s titulaires d'un diplôme délivré dans un des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et assimilé au baccalauréat.

2°) Un concours interne pour l'accès au corps des techniciens de la surveillance spécialisée (F/H) de la Commune de Paris sera ouvert à partir du 23 juin 2008 à Paris ou en proche banlieue pour 4 postes.

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agent(e)s public(que)s de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agent(e)s en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, justifiant au 1^{er} janvier 2008 d'au moins 4 ans de services publics.

Les candidat(e)s pourront s'inscrire du 11 février au 13 mars 2008 inclus par voie télématique sur www.paris.fr ou sur www.recrutement.paris.fr.

Les dossiers d'inscription pourront également être retirés ou demandés pendant cette même période à la Direction des Ressources Humaines — Bureau du recrutement — 2, rue de Lobau, 75004 Paris, de 9 h à 17 h, excepté les samedis, dimanches et jours fériés.

Les demandes de dossiers adressées par voie postale devront être accompagnées d'une enveloppe, format 32 x 22,5, libellée aux nom et adresse du (de la) candidat(e) et affranchie à 2,11 €.

Les demandes d'inscription devront obligatoirement être établies au moyen des dossiers de candidature originaux propres à chaque concours et délivrés par la Ville de Paris.

Feront l'objet d'un rejet les dossiers d'inscription renvoyés par voie télématique, déposés ou expédiés par voie postale à la Direction des Ressources Humaines après le 13 mars 2008 (délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi).

Direction des Ressources Humaines. — Avis d'ouverture d'un concours externe pour le recrutement d'élèves ingénieur(e)s de la Ville de Paris. — Dernier rappel.

Un concours externe sur épreuves pour le recrutement de 18 élèves ingénieur(e)s de la Ville de Paris sera ouvert les 23, 24 et 25 avril 2008 dans les trois filières suivantes :

M.P. (mathématiques-physique) ;

P.C. (physique-chimie) ;

P.S.I. (physique et sciences de l'ingénieur).

La répartition de postes par filière s'établit comme suit :

M.P. : 6 ;

P.C. : 7 ;

P.S.I. : 5.

Les inscriptions et les épreuves seront communes à celles du concours externe pour le recrutement des élèves ingénieur(e)s des travaux publics de l'Etat (service de l'équipement).

Les inscriptions sont reçues du 5 décembre 2007 au 15 janvier 2008 minuit par Internet sur le site <http://www.scei-concours.org>. Lors de l'inscription, il sera fourni au (à la) candidat(e) un n° d'inscription unique et un code-signature confidentiel qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école. Chaque candidat(e) ne doit s'inscrire qu'une seule et unique fois pour l'ensemble des concours gérés par le SCEI (en cas de problème, appeler le 05 62 47 33 43).

Les informations fournies par le (la) candidat(e) engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le (la) candidat(e) s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du ou des concours présentés et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission dans une école.

Après la saisie des informations demandées, le (la) candidat(e) imprimera lui(elle)-même son dossier. Il (elle) vérifiera ensuite l'exactitude des informations saisies et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires sur Internet. Il (elle) pourra alors procéder à la validation de son inscription. L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran. Le (la) candidat(e) pourra, jusqu'au 15 janvier 2008, faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de revalider chaque fois son inscription (écran : « dossier validé »).

Aucune inscription ne sera acceptée après le 15 janvier 2008.

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a fait l'objet, au préalable, d'une inscription sur le site Internet susvisé. Les candidat(e)s qui rencontreront des difficultés pour s'inscrire par voie télématique devront prendre contact avec le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables au 01 40 81 65 91.

Après la validation définitive de son inscription, le bordereau « pièces justificatives » sera disponible sur le site internet susvisé à partir du 16 janvier 2008. Le (la) candidat(e) devra obligatoirement l'imprimer lui(elle)-même. Le (la) candidat(e) devra adresser, pour une réception au plus tard le 31 janvier 2008 (par l'intermédiaire de son lycée s'il (elle) est scolarisé(e)), le bordereau « pièces justificatives », signé accompagné des pièces demandées à l'adresse suivante : Ecole Centrale Paris — SCEI — Service concours — Grande Voie des Vignes, 92295 Châtenay-Malabry Cedex.

L'inscription au(x) concours sera rejetée si l'ensemble des pièces justificatives exigées ne sont pas parvenues pour le 31 janvier 2008, délai de rigueur.

Le Directeur de la Publication :
Bernard GAUDILLERE